

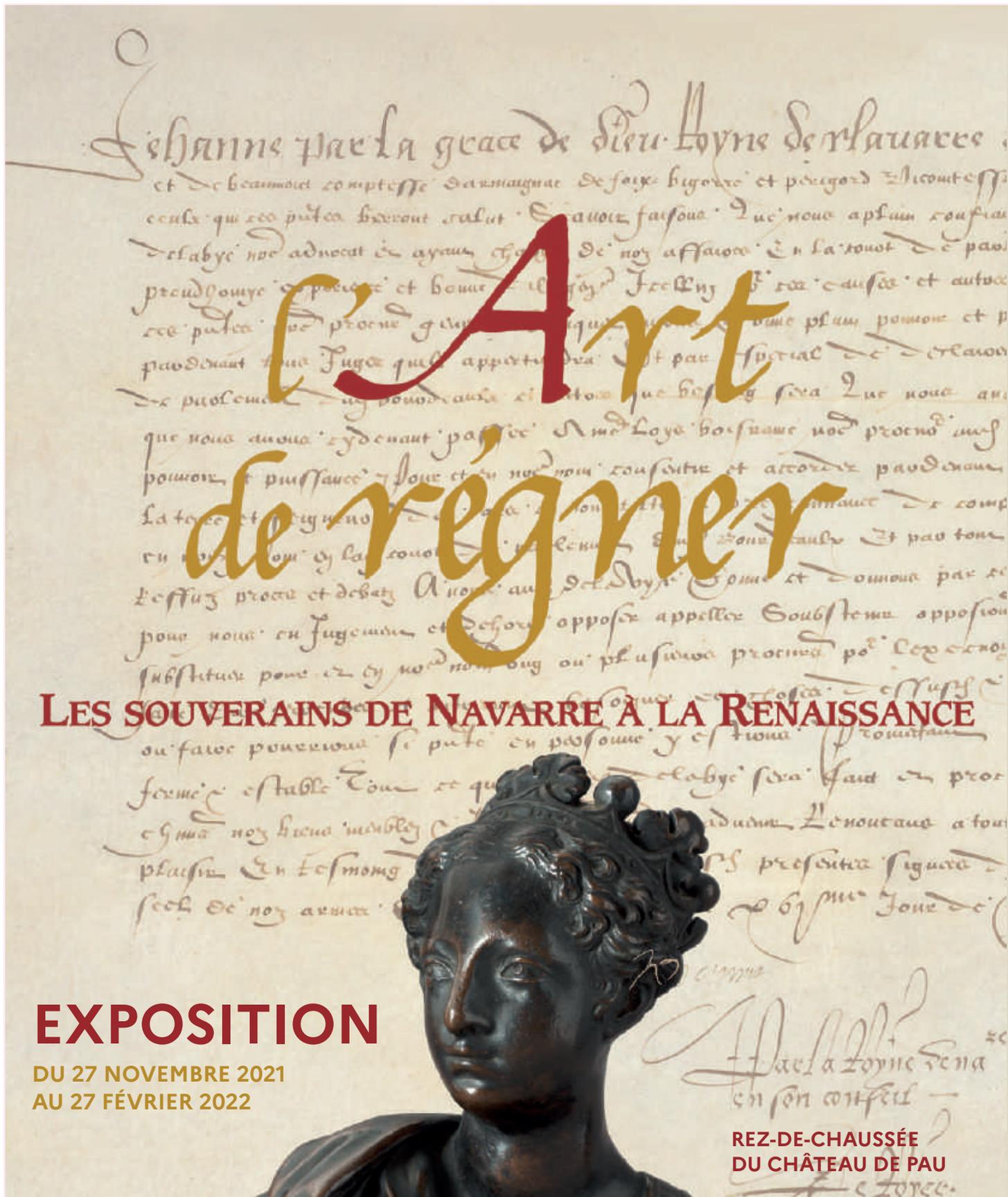


RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



MUSÉE NATIONAL  
ET DOMAINE  
DU CHÂTEAU DE PAU



**LES SOUVERAINS DE NAVARRE À LA RENAISSANCE**

**EXPOSITION**

DU 27 NOVEMBRE 2021  
AU 27 FÉVRIER 2022

REZ-DE-CHAUSSÉE  
DU CHÂTEAU DE PAU

**DOSSIER DE PRESSE**

scavoir faisons. Que nous a pluin confians. De la  
re de nos affaires. En la court de parlemens. D

# SOMMAIRE



◆ **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** 4-5

◆ **UN MOT DE L'EXPOSITION** 6



**Commissariat** 7

◆ **LES PARTENAIRES**

**Le projet AcRoNavarre** 8

**Les archives départementales 64 et le projet AcRoNavarre** 9

Programmes de recherche et restaurations : des actions complémentaires 10

Le Trésor des chartes des rois de Navarre 11



◆ **3 ŒUVRES COMMENTÉES**

Portrait d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme (1518-1562) 12

Nabarens :  
Plan de la citadelle de Navarrenx dessiné par un espion espagnol en 1563 13

Acte d'aliénation de biens ecclésiastiques situés à Arthez-de-Béarn au profit  
de l'Église réformée de la principauté de Béarn 14



◆ **L'EXPOSITION DANS LE DÉTAIL**

**Gouverner le royaume de Navarre : du chaos à la reconstruction sous  
les Foix-Albret** 15

**La Cour royale au temps des Albret (1494-1517)** 16

**Guerre et diplomatie : défendre les possessions au Nord de Pyrénées** 17

**La recomposition : États et conseils au Nord des Pyrénées** 18

**Justice et finances** 19

**Religion et éducation** 20

**La Navarre au cœur** 21



◆ **LA LISTE DES ŒUVRES** 22 à 37

◆ **AUTOUR DE L'EXPOSITION** 38

◆ **INFORMATIONS PRATIQUES** 39

◆ **L'EXPOSITION EN NUMÉRIQUE** 39



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pau, le 17 novembre 2021

## **Exposition *L'Art de régner. Les souverains de Navarre à la Renaissance***

**27 novembre 2021 – 27 février 2022**

**Salle des Cent couverts – Salle des Officiers de service**

Dans la salle des Cent couverts qui accueillit la signature du rattachement de la Navarre à la France en 1620 sous le règne de Louis XIII, le Musée national et domaine du château de Pau présente l'exposition *L'Art de régner. Les souverains de Navarre à la Renaissance* qui se tiendra du 27 novembre 2021 au 27 février 2022.

Un voyage dans le temps qui détaille l'histoire du règne des Foix-Albret et la façon dont ceux-ci ont géré leur royaume avant et après 1512, date du repli de ces rois de Navarre sur leurs possessions souveraines au Nord des Pyrénées : l'actuelle Basse-Navarre et la vicomté de Béarn.

### **Une exposition sur l'histoire du territoire et la modernité de sa gestion**

Avec l'avènement de Catherine de Foix et Jean d'Albret au trône de Navarre en 1483-1484, un grand ensemble territorial transpyrénéen était en cours de constitution. Mais son développement s'est heurté aux intérêts divergents de ses deux grands voisins, la France et l'Espagne. En 1512, la monarchie espagnole prend possession de l'essentiel de la Navarre, ne laissant à ses maîtres légitimes qu'un mince lambeau de terre montagnaise au Nord de la ligne de crête. Dès lors, de part et d'autre des Pyrénées, la réorganisation de ces territoires se poursuit selon des modèles différents, soumis à des influences contrastées. Tandis que la Haute-Navarre devient une vice-royauté espagnole, la Basse-Navarre constitue avec la vicomté souveraine de Béarn la nouvelle assise du pouvoir des Albret, préservant une certaine forme d'indépendance vis-à-vis de la couronne de France jusqu'en 1620.

Au cours de cette période mouvementée, les souverains s'attachent à moderniser les structures et les pratiques administratives, dans l'esprit de la Renaissance. Catherine de Foix et Jean d'Albret, puis Henri d'Albret et Marguerite d'Angoulême, leur fille Jeanne d'Albret, qui épouse en 1548 Antoine de Bourbon, enfin, à partir de 1572, Henri III de Navarre, le futur et fameux Henri IV de France, sous l'œil attentif des Valois, se montrent actifs dans le gouvernement de leurs états.

### **Une exposition qui fait la part belle aux archives**

Cet effort a laissé des traces dans les arts, dont ces princes ont été de fins amateurs et de sûrs protecteurs, comme le montrent les portraits peints, médailles et sculptures qui figurent dans l'exposition. Mais il s'exprime surtout à travers les archives de la « maison de Navarre », témoins de première main d'une telle dynamique. Les actes choisis pour cette exposition (ils sont une vingtaine, dressés sur papier ou sur parchemin au XVI<sup>e</sup> siècle) offrent un éclairage direct sur la perte de la Navarre (1512), la mise en défense des possessions au Nord des Pyrénées, la reconstruction des institutions, l'exercice du pouvoir en matière de justice, de finances, de religion et d'éducation. La présentation de ces documents originaux reflète une pratique de l'écrit dont il convient aujourd'hui de retrouver les clés, invitant à une réflexion tant patrimoniale que culturelle ou politique, à placer sous le signe de l'authenticité.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre du projet AcRoNavarre (Actes royaux des souverains de Navarre) soutenu par l'Agence nationale de la Recherche (2016-2022) ; elle a été réalisée par le Musée national et domaine du château de Pau, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour – ANR AcRoNavarre et le Département des Pyrénées-Atlantiques – Archives départementales, en collaboration avec la Casa de Velázquez.

### Commissariat :

Isabelle Pébay-Clottes, Conservatrice générale  
au Musée national et domaine du château  
de Pau

Claude Menges-Mironneau, Conservatrice  
des Antiquités et Objets d'art des Pyrénées-  
Atlantiques, Chargée de mission au Musée  
national et domaine du château de Pau

Philippe Chareyre, Professeur d'histoire  
moderne à l'Université de Pau et des Pays  
de l'Adour

Jacques Pons, Directeur des Archives  
départementales des Pyrénées-Atlantiques

Paul Mironneau, Directeur du Musée national  
et domaine du château de Pau

### Conseillers scientifiques :

Álvaro Adot Lerga, Casa de Velázquez  
(Madrid) et Université de Pau et des Pays  
de l'Adour

Dénes Harai, Université de Pau et des Pays  
de l'Adour

### Horaires d'ouverture et modalités de visite :

#### Exposition présentée du 27 novembre 2021 au 27 février 2022

L'exposition est accessible aux horaires d'ouverture du musée de 9h30 à 11h45 et de 14h à 17h

2 options de visite :

#### ◆ Visite du château et de l'exposition

Réservation obligatoire : <https://bit.ly/3oM3iZd>

La présentation succincte de l'exposition fait  
suite au parcours de visite commentée des  
collections permanentes (sans supplément  
tarifaire), la visite en autonomie est ensuite  
possible.

Tarif : 7 € en plein tarif

#### ◆ Exposition seule

L'exposition peut être visitée  
indépendamment. À cet effet un billet  
spécifique est délivré.

Tarif : gratuit - Sans réservation

*Un complément d'information possible en téléchargeant gratuitement le guide de visite de l'exposition sur l'application Escapad et grâce aux bornes multimédia de l'exposition.*



## **UN MOT DE L'EXPOSITION**

**Forteresse féodale d'abord modeste, pourvue au XIII<sup>e</sup> siècle d'un fort donjon de pierre, puis citadelle princière du comte « le plus riche du royaume », ce flamboyant Gaston Fébus (1331-1391), le château de Pau, l'une des principales résidences de la reine de Navarre Catherine de Foix et de son époux Jean d'Albret au sortir du XV<sup>e</sup> siècle, se pare d'un titre et d'ornements royaux.**

Il revendique encore longtemps ce statut, ainsi que le train de maison qui en découle, alors que son maître, Henri IV, entre bientôt dans la mémoire des Français (1610). Ceci valait bien un détour, un détour historique que le Musée national et ses partenaires, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, avec le soutien de l'Agence nationale de la recherche, proposent à travers une exposition consacrée à cet Art de régner que les rois de Navarre eurent à pratiquer, sinon à inventer, au XVI<sup>e</sup> siècle dans leur gouvernement, leurs alliances, leurs serviteurs et leurs illusions.

Depuis 1512, du territoire navarrais subsiste, seul, un maigre lambeau de terre, au nord des Pyrénées, obéissant à ses maîtres légitimes ; reste le prestige d'une couronne royale, auquel s'ajoute le bénéfice d'un ensemble territorial aussi divers que considérable, la dernière des grandes principautés féodales...

Le titre royal et l'enjeu stratégique attirent des alliances au plus haut niveau. Louis XI, en 1461, a donné sa sœur Madeleine au prince Gaston de Foix, fils de l'entrepreneur Gaston IV. En 1527, à nouveau, une princesse de Valois, sœur du roi François Ier, épouse l'allié gascon, Henri d'Albret : c'est Marguerite d'Angoulême, dont l'empreinte artistique, spirituelle, intellectuelle marquera profondément la cour de Pau et de Nérac. Issue de cette union, Jeanne d'Albret, en 1548, épouse le plus beau nom de France après celui de Valois : le duc de Vendôme Antoine de Bourbon, premier prince du sang, le futur père d'Henri IV. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la cour de Navarre a su assimiler tous ces apports.

Mais ce n'est pas tout, l'esprit de la Renaissance guide les nouveaux principes de gouvernement, ainsi que la modernisation des structures et des pratiques administratives entreprises par les souverains. Cet effort trouve son expression la plus sûre dans les archives de la « maison de Navarre » au XVI<sup>e</sup> siècle, qui constituent le cœur battant de l'exposition, offrant au visiteur un éclairage direct sur la perte de la Navarre (1512), la mise en défense des possessions au nord des Pyrénées, la reconstruction des institutions, l'exercice du pouvoir en matière de justice, de finances, de religion et d'éducation.

La présentation de ces documents originaux – ils sont une vingtaine – qui ont fait l'objet à cette occasion d'une restauration, conjugue l'austérité de l'écrit avec la rudesse du manuscrit.

À coup sûr, en privilégiant le matériau même de l'histoire, l'exposition représente un défi en termes de médiation et de muséographie. La découverte de l'acte, en tant que document actif de la puissance souveraine, avec sa matérialité sans apprêt, laisse percevoir sa force comme sa fragilité. Elle répond aussi au besoin que nous éprouvons aujourd'hui d'examiner les instruments de la puissance souveraine ou seigneuriale...

**Philippe Chareyre, Jacques Pons, Paul Mironneau  
(extrait du catalogue, Avant-propos, p. 11 à 14)**

# Commissariat

**Isabelle Pébay-Clottes**, Conservateur général au Musée national et domaine du château de Pau

**Claude Menges-Mironneau**, Chargée de mission au Musée national et domaine du château de Pau

**Philippe Chareyre**, Professeur d'histoire moderne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

**Jacques Pons**, Directeur des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

**Paul Mironneau**, Directeur du Musée national et domaine du château de Pau

## Conseillers scientifiques :

**Álvaro Adot Lerga**, Casa de Velázquez (Madrid) et Université de Pau et des Pays de l'Adour/ITEM EA 3002 et **Dénes Harai**, Université de Pau et des Pays de l'Adour/ITEM EA 3002



Buste de la Navarre  
Chartres, musée des beaux-arts, inv. 1121,  
en dépôt au MNDCP

## ◆ LES PARTENAIRES

### Le projet AcRoNavarre

**Ce projet franco-espagnol AcRoNavarre, financé par l'Agence Nationale de la Recherche, entend écrire une histoire comparative des pratiques administratives et de gouvernement dans l'espace pyrénéen à la lumière des actes royaux navarrais qui ont été rédigés entre 1484 (accession de la famille d'Albret au trône de Navarre) et 1589-1594 (accession d'Henri de Navarre au trône de France sous le nom d'Henri IV et sacre à Chartres).**



*Actes Royaux de Navarre (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*

Les actes royaux français de la Renaissance ont déjà leurs catalogues et recueils pour les règnes de François I<sup>er</sup>, d'Henri II et de François II et ils sont régulièrement utilisés dans les travaux portant sur la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Il n'existe cependant aucun catalogue complet et aucune édition d'actes royaux pour l'ensemble des souverains de Navarre des familles Foix-Albret-Bourbon dont l'histoire, reliant la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne, est inséparable de celle de leurs cousins de France.

L'inexistence de tels outils de travail pour la Navarre rend difficile l'intégration de données archivistiques et la compréhension de tous les enjeux dans les très nombreuses recherches sur l'histoire politique française du XVI<sup>e</sup> siècle. D'après des recherches antérieures, le nombre d'actes royaux navarrais émis entre 1484 et 1594 se situe autour de 7 000. Majoritairement inédits, ces documents sont géographiquement dispersés non seulement en France et en Espagne, mais aussi dans certains autres pays européens.

En réalisant le premier catalogue et la première édition d'actes royaux navarrais des années 1484-1594, ce projet « trans-période » (couvrant à la fois la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne) et « trans-frontière » (en raison de la dispersion géographique des sources, mais aussi en raison de la présence des chercheurs d'établissements français et espagnols) contribuera à une meilleure compréhension de la Renaissance, des Réformes et des guerres de Religion en France, ainsi qu'à celle des relations franco-espagnoles d'un long XVI<sup>e</sup> siècle.

## **Les Archives départementales 64 et le projet AcRoNavarre**

### **Les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques**

**Les services d'archives créés à la Révolution française dans chaque département, conservent en priorité les archives publiques produites sur leur territoire, complétées par des archives privées. Basées à Pau et à Bayonne, les Archives départementales sont un service du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques dont elles sont une compétence obligatoire.**

Depuis la création du service, les documents s'accroissent régulièrement grâce aux versements obligatoires effectués par les services publics de toutes natures, aux dépôts des archives des communes, aux legs, dons, dépôts ou achats d'archives privées.

Hormis le Trésor des chartes de rois de France, conservé aux Archives nationales, les Pyrénées-Atlantiques sont le seul département à conserver un trésor des chartes royal, le Trésor des chartes de Pau, celui des rois de Navarre, le fonds le plus prestigieux conservé sur le territoire.

Composé de millions de documents concernant les deux puissantes familles dont ils sont issus, les Albret et les Foix-Béarn, avec le patrimoine territorial considérable constitué par chacune jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, il est une source essentielle qui met en lumière de nombreux aspects, généalogie dynastique, possessions foncières, administration royale, sans oublier les relations diplomatiques avec les pouvoirs royaux, pontificaux, princiers ou seigneuriaux.

Il couvre une large période historique, du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, pour l'essentiel, et concerne le Grand-Sud-Ouest et l'Espagne. La richesse des documents s'accompagne d'une richesse linguistique à travers le latin, l'ancien français, le gascon et l'espagnol, témoins de leurs date et lieu de rédaction.

La chance d'être à proximité de l'Université de Pau et des pays de l'Adour a permis depuis longtemps d'être son partenaire en histoire médiévale et moderne, notamment dans le cadre de programmes de recherches, tels qu'AcRoNavarre, mené de 2016 à 2022.

La restauration des documents qui avait commencé par des campagnes importantes en 1990, 2009 a été poursuivie dans le cadre de l'exposition « L'Art de régner. Les souverains de Navarre à la Renaissance ».

## **Programmes de recherche et restaurations : des actions complémentaires**

Aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, restaurer des documents n'est pas une nouveauté. En ce qui concerne le Trésor des chartes, une première campagne avait eu lieu au début des années 1990, concernant un petit nombre de pièces prestigieuses. Par la suite, recherche universitaire et programme de restauration ont été directement liés. Ainsi, c'est parallèlement au programme de l'Université de Pau et des pays de l'Adour « Les cartulaires des rois de Navarre », avec l'exposition Pouvoir et mémoire, que des documents ont continué à être restaurés, à partir de 2009 : mille-deux-cent-quatre pièces ont été traitées jusqu'en 2014.

L'interruption de cette entreprise en 2015 n'était que conjoncturelle et le programme AcRoNavarre a permis de la reprendre. Dès l'origine, la possibilité de restaurer des documents en a fait partie, bien que ces restaurations n'aient été réalisées qu'à la fin. Cette action a pris deux directions. L'une, visible dans l'exposition L'Art de régner, a été le traitement d'une partie des documents présentés : quatorze sur vingt-quatre initialement retenus le nécessitaient, tel le spectaculaire parchemin de 1573 (E dépôt Bayonne 20 S).

Projetons-nous dans l'avenir. Actuellement, le programme de traitement du Trésor des chartes (E 1 à 890) consiste à prendre en compte ces documents non plus dans un ordre intellectuel (celui des cotes ou celui des fonds) mais selon l'ordre des demandes de communication reçues, de manière à pouvoir répondre à celles-ci en fonction du constat d'état alors fait.

Deux-cent-quarante-six articles ont ainsi pu être examinés et conditionnés en 2020 et 2021, ce qui porte à plus de la moitié de ce fonds les articles jusqu'ici traités. L'examen de la totalité pourrait donc être achevé vers 2026. En parallèle, un programme de restauration pluriannuel (2022-2027, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'actuelle mandature du Conseil départemental) est en cours d'élaboration. Il est évident que le Trésor des chartes de Pau, s'il ne peut en être l'objet unique, en fera partie.

Il est alors possible d'affirmer qu'AcroNavarre aura été une étape importante, non seulement dans l'avancée de la recherche, mais aussi pour la restauration des fonds anciens des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

**Jacques Pons, directeur des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques  
(extraits du catalogue, p. 35 à 38)**

## **Le Trésor des chartes des rois de Navarre**

L'expression « Trésor du château » de Pau était déjà utilisée au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le terme cartulaire, que l'on trouve dans un inventaire rédigé principalement entre 1533 et 1535, était probablement un synonyme de chartrier, non seulement dans le sens de lieu où l'on garde les chartes mais aussi à entendre comme l'ensemble des chartes conservées à l'époque. La chambre du Trésor de Pau était située au rez-de-chaussée du donjon du château où les documents sont restés jusqu'aux années 1830.

Après la perte de la Haute-Navarre, où étaient installés les rois de Navarre et seigneurs de Béarn jusqu'au moment de l'invasion espagnole de 1512, il y eut un processus de centralisation de plus en plus important dans le chartrier de Pau de documents provenant des divers domaines de cette famille royale (même si la plupart d'entre eux étaient des territoires dépendants de la Couronne de France, comme le comté de Foix).

Pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, les archives étaient dans un état déplorable à cause de l'humidité et des eaux de toute nature que répandaient les prisonniers logés dans la partie supérieure du donjon.

Les archives du Trésor sont retirées du château de Pau le 15 mars 1835, et déposée dans un bâtiment dépendant de la préfecture.

En 1908 un incendie ravagea la préfecture, mais les deux salles blindées qui contenaient les documents les plus précieux ont partiellement résisté au feu. Sur cet épisode, Paul Lorber, archiviste de l'époque, écrit : « le Trésor de Pau a pu être sauvé et nos archives restent malgré tout le précieux dépôt que l'on connaissait »...

Les archives furent alors transportées dans l'ancien couvent des Ursulines jusqu'en 1929, date à laquelle elles furent transférées au Parlement de Navarre. En 1970, les fonds ont été installés dans le nouveau bâtiment des Archives départementales, situé boulevard Tourasse, dans la cité administrative, où ils sont encore conservés actuellement.

**Álvaro Adot Lerga, chercheur, Casa de Velasquez, Université de Pau et des Pays de l'Adour  
(extraits du catalogue, p. 65 à 68)**

## 3 ŒUVRES COMMENTÉES

### Portrait d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme

Acquisition 2020

Portrait au goût du jour du début des années 1540, comme le suggère le vêtement : chemise à col plissé, pourpoint gris dont dépasse le bord de l'encolure, collet cramois à larges galons de velours et boutons d'or, chamarre de velours noir à mancherons bouffants ornée de galons d'argent, petite toque plate noire à aiguillettes d'or avec enseigne et plumet blanc.

Ce tout jeune homme aux yeux bleus, aux cheveux blonds, portant l'ordre de Saint-Michel, ne peut être qu'un grand seigneur. Longtemps resté dans l'anonymat, un temps désigné (sur la foi d'une annotation portée au dos de l'une des copies) comme Gaston de Foix, comte de Candale puis d'Astarac, mort en 1536, le modèle a été reconnu par Alexandra Zvereva comme Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, premier prince du sang, qui devint roi de Navarre en 1548 par son mariage avec Jeanne d'Albret et, en 1553, père du futur Henri IV. Vers 1540, Antoine était promu dans l'ordre de Saint-Michel, avec quelques gentilshommes du proche entourage royal. On interprétera dans le même esprit les rehauts d'or et d'argent signalant ce rang élevé. La figure de ce prince, associée à celle de Jeanne dans le Promptuaire des medalles de Guillaume Rouillé (Lyon, 1553) consolide cette interprétation, sachant que Rouillé emprunta une part importante de l'iconographie de ses personnages à Corneille de La Haye, plus connu sous le nom de Corneille de Lyon depuis son établissement dans cette ville vers 1533.

Peintre du roi sous Henri II et Charles IX, auteur de petits portraits en buste sur fonds colorés, cet artiste réserve le meilleur de ses compositions aux notables ou aux riches marchands ; à l'égard de l'aristocratie, il se montre plus conventionnel, fortement marqué par la manière de Clouet, et souvent décline ses modèles en plusieurs versions. On en identifie au moins sept autres pour le présent portrait, variant en qualité mais aussi en dimensions (certaines avec barbe courte bifide, ainsi aux Arts décoratifs, inv. 40.216, tableau volé avant 1987 et retrouvé en octobre 2020, au musée Jacquemart-André, inv. 411 et dans une collection particulière). Notre tableau atteint un niveau bien supérieur à certaines de ces versions (Knowsley Hall et Genève, fondation Ortiz). Une exécution brillante et soignée coexiste pourtant avec un manque de décision et d'envol confirmant ce peu d'initiative par rapport à la référence à Clouet, mais aussi la part qu'il convient de reconnaître à l'atelier. Ce langage persiste une dizaine d'années plus tard, à l'occasion du mariage d'Antoine, dans un nouveau portrait conservé à Varsovie (Zamek Królewski, Palais Royal, inv. ZLW/3912), où Corneille croise les mêmes données avec des traits plus originaux.

**Paul Mironneau**



### Corneille de La Haye, dit Corneille de Lyon

La Haye vers 1510 - Lyon 1575 et son atelier

**Portrait d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme (1518-1562)**

#### Vers 1540

Huile et rehauts d'or et d'argent sur panneau de chêne  
Ancienne notice manuscrite sur Henri III collée au dos

**H. 16 ; L. :** 12 cm

Pau, musée national du château, inv. P. 2020.31

**Hist. :** vente Sotheby's, Monaco, 12 juillet 1993, n° 9 ; acquis chez Xavier Goyet, Marseille, en 1994, par les parents des actuels propriétaires ; collection particulière, Paris ; préempté en vente publique (Artcurial, Paris, 18 novembre 2020, n° 13) pour le Musée national du château de Pau

## **Nabarens : plan de la citadelle de Navarrenx dessiné par un espion espagnol en 1563**

En mars 1538, Henri II d'Albret entame des travaux à Navarrenx, alors simple bastide, afin de doter le Béarn d'une place forte construite selon les principes les plus modernes de l'époque.

Pour ce faire, il avait fait appel à des ingénieurs italiens, selon toute vraisemblance Fabricio Siciliano et Antonio da Castello, tous deux spécialistes de la fortification bastionnée.

Navarrenx sera ainsi l'une des premières villes, sinon la première, de la France actuelle à bénéficier de ces développements architecturaux. Le plan présenté ici, annoté en espagnol, montre la ville au début de sa construction en 1538, mais dessiné de mémoire vingt ans plus tard, probablement par un ancien ambassadeur de Charles Quint auprès d'Henri II d'Albret, Juan-Martinez d'Ecurra.

Au final, le plan s'avère assez fidèle à la réalisation, à l'exception du bastion de la Casterasse, situé sur le saillant nord-ouest, au plus près du Gave, la rivière qui passe au pied de la cité. Ce bastion devait probablement être en projet en 1538 mais ne sera finalement jamais réalisé.

Enfin, il est intéressant de remarquer que le dessinateur devait être très au fait du tracé bastionné et de son mode de fonctionnement, à savoir la protection des faces des bastions par les tirs issus des flancs des bastions voisins.

Cette fonctionnalité est en effet parfaitement visible sur le dessin, contrairement à un autre plan de Navarrenx daté de 1548, également déposé aux Archives Générales de Simancas (MPD.07.094), qui représente les bastions de manière très caricaturale en forme d'as de pique.

**Hugues Paucot**



**Attr. à Juan Martinez d'Ecurra**

### **Nabarens. Plan de de la citadelle de Navarrenx dessiné par un espion espagnol en 1563**

Dessin aquarellé sur papier, encre et gouache (gris, jaune, brun), annotations manuscrites.

**H. 16 ; L. : 30 cm ; L. : 39 cm**

Simancas, Archivo General de Simancas, Secretaría de Estado. Cote : MPD, 62, 059 - Cote précédente : EST.K, 01499 - N° d'inscription : AGS02106 (Correspondance entre l'ambassadeur Chantonay et Philippe II, et avec le duc d'Albe. Année 1563)

## **Acte d'aliénation de biens ecclésiastiques situés à Arthez-de-Béarn au profit de l'Église réformée de la principauté de Béarn**

Ce document exceptionnel, tant par sa forme que par son contenu, concerne la vente de biens ecclésiastiques au profit de l'Église réformée du Béarn, devenu une principauté sur un modèle calviniste régie par les ordonnances ecclésiastiques de Jeanne d'Albret (Pau, novembre 1571).

Cet acte d'aliénation est passé un peu plus d'un an après la mort de la reine, alors que son successeur Henri de Navarre, retenu à la cour de France depuis la Saint-Barthélemy, prend une série de mesures tendant à réintroduire le catholicisme dans ses états. L'entreprise de réformation se poursuit toutefois en Béarn sous l'action du lieutenant-général Bernard d'Arros, fidèle de Jeanne d'Albret.

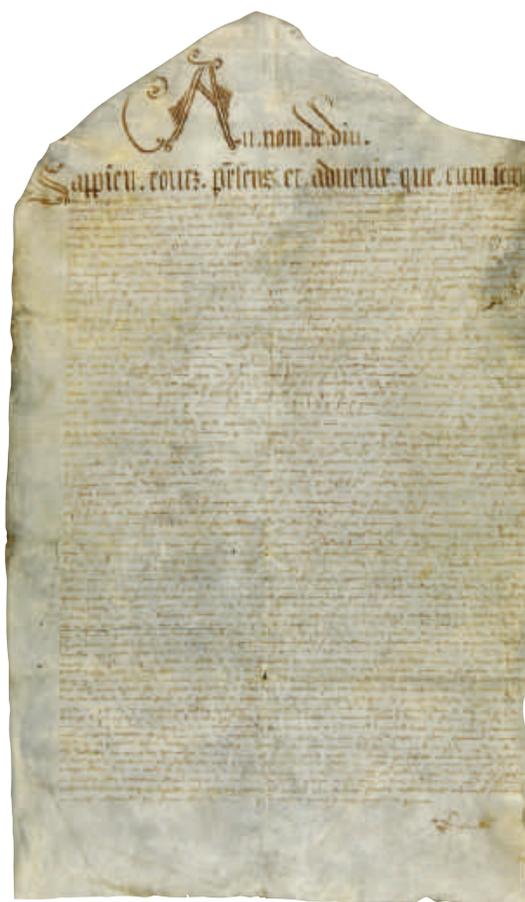
L'acte, rédigé en béarnais, langue officielle de la souveraineté, est établi par le notaire Arnaud de Salinis, conseiller ordinaire du roi et membre du conseil ecclésiastique. Il atteste que Johan de Couture, habitant d'Arthez-de-Béarn, a remporté la vente à l'encan de terres situées à Arthez, réalisée au profit de l'Église réformée.

Les biens de l'Église catholique sont en effet passés à la nouvelle Église pour l'entretien des bâtiments et des personnels et selon les ordonnances de 1571, ils sont gérés, sous l'autorité du synode de Béarn-Navarre, par un conseil ecclésiastique, sorte de chambre des comptes indépendante des institutions civiles.

L'aliénation des biens ecclésiastiques d'Arthez a été décidée lors d'un synode à Pau le 19 octobre 1573, pour éviter leur disparition ou déprédation. L'acte détaille d'abord la série de décisions qui justifient cette vente et valident la mission d'Arnaud de Salinis : décision du synode, mandement du lieutenant-général, mise en application par le conseil ecclésiastique.

Puis viennent la description des biens et le procès-verbal de la vente destiné à attester de son bon déroulement. Il était peu courant d'aliéner un bien d'église et c'est là l'une des premières aliénations réalisées. Il était donc nécessaire de doter cet instrument de toutes les garanties d'une légalité nouvelle et de solenniser l'acte par une mise en forme spectaculaire.

**Philippe Chareyre et Isabelle Pébay-Clottes**



**Signé A. Salinis**

**Acte d'aliénation de biens ecclésiastiques situés à Arthez-de-Béarn au profit de l'Église réformée de la principauté de Béarn**

**25 décembre 1573**

Parchemin

**H.82 ; L. 49 cm**

Bayonne, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, inv. E dépôt Bayonne 20S. Archives béarnaises, carton 1, liasse 1, document n°3

**Hist. :** fonds béarnais du musée basque ; restauré en 2020

## L'EXPOSITION DANS LE DÉTAIL

### Gouverner le royaume de Navarre : du chaos à la reconstruction sous les Foix-Albret

**Textes :** *Álvaro Adot Lerga, Dénes Harai et Philippe Chareyre, programme de recherche AcRoNavarre (extraits du catalogue)*

Les souverains de Navarre ont mis fin à la situation de chaos politique qu'ils avaient trouvée au début de leur règne, en mettant en place des réformes institutionnelles et en menant des actions conformes au nouveau concept d'État né dans l'Europe de ce temps, caractérisé par le renforcement du pouvoir royal.

Ils ont ainsi mis en œuvre une politique de réactivation de l'économie des villes et villages en accordant non seulement des exemptions d'impôts mais aussi des concessions de foires et de marchés. Parmi les réformes il faut souligner celle du Conseil royal faisant disparaître le modèle médiéval, donnant ainsi naissance à un « Conseil ordinaire » composé d'un petit nombre de personnes ayant une formation en droit. Ce conseil avait pour charge l'administration de la justice en première instance pour les procès d'une certaine importance et comme instance supérieure d'appel en Navarre.

Ce fut un succès, car les Navarrais réunis en Cortes Generales en 1510, ont affirmé que la justice était assez bien établie pour maintenir le royaume en paix et que désormais la seule menace d'instabilité sociale et politique ne pourrait provenir que d'une intervention militaire étrangère. Même Ferdinand le Catholique partageait cette opinion, lorsqu'il écrivait en 1512 à son confesseur Diego de Deza, que depuis des années les rois de Navarre « avaient leur royaume en paix et en obéissance ».



*Ordonnances de création du Conseil ordinaire ou souverain du Béarn (1519)*

## LA COUR ROYALE AU TEMPS DES ALBRET (1494-1517)

**L'histoire de la Cour des rois Catherine de Foix et Jean d'Albret peut se diviser en trois périodes :**

- 1.** Pendant la décennie 1484-1493, époque de la minorité des rois et la régence de Madeleine de France, mère de Catherine de Foix, la Cour a surtout séjourné en Béarn. Madeleine de France avait une préférence pour ce domaine qui jouissait d'une « indépendance » de fait et était plus sûr que la Navarre ou les autres territoires français de la famille, sujets à une forte instabilité. Le Béarn a été donc le principal lieu de résidence de la Cour, après le comté de Bigorre.
- 2.** Entre le couronnement des rois à la cathédrale de Pampelune en 1494 et la conquête de Navarre par l'armée espagnole en 1512, l'importance de la Navarre a fait de ce royaume le lieu de résidence préféré des souverains et de leur Cour. Les rois n'ont pas oublié le Béarn pour autant, mais leurs séjours dans cette seigneurie souveraine n'avaient plus la même importance qu'au cours de la période précédente. Il faut dire aussi que la plupart des princes et princesses, y compris Henri, prince de Viane (futur Henri II d'Albret), sont nés et ont été élevés en Navarre, au sein de l'hôtel de leur mère. Au cours de cette décennie, les Navarrais ont joué un rôle croissant à la Cour, notamment dans l'hôtel du roi.
- 3.** La troisième période, entre 1512 et 1517, a été celle de la perte de la Navarre, ce dont profita indirectement le Béarn dont Pau la capitale, devint la résidence la plus fréquentée par la famille royale.

## GUERRE ET DIPLOMATIE : DÉFENDRE LES POSSESSIONS AU NORD DE PYRÉNÉES

### La guerre de Navarre s'inscrit dans les conflits européens du XVI<sup>e</sup> siècle

En juillet 1512, l'armée espagnole commandée par le duc d'Albe, envahit la Navarre. Pour justifier la conquête de ce royaume, Ferdinand le Catholique alléguait que les rois de Navarre étaient schismatiques parce qu'ils avaient signé un traité international avec Louis XII de France, principal ennemi du roi Catholique ainsi que du pape « guerrier », Jules II. L'invasion commença dès le moment où le pape émit une bulle d'excommunication contre les rois de Navarre, sans même les avoir cités à comparaître devant les tribunaux ecclésiastiques.

La conquête a résulté d'une confrontation entre un royaume non préparé à une guerre et une importante armée comprenant des troupes d'élite ayant déjà combattu en Italie. Ce sont « 15 000 ou 16 000 » hommes qui ont obligé les habitants de Pampelune à capituler, sous la menace du duc d'Albe qui dans le cas contraire leur promettait une procédure « contre la cité, ses citoyens et ses voisins comme contre schismatiques et rebelles à la sainte-mère Église, en la mettant, sans pitié, à feu et à sang ».

Après des conflits armés intermittents durant une vingtaine d'années, la guerre de Navarre s'est achevée à la fin des années 1520 par la division politique définitive du royaume en deux. Désormais la Haute-Navarre, au sud des Pyrénées, est restée sous le contrôle de la monarchie d'Autriche, tandis que la « merindad d'Ultrapuertos » (Basse-Navarre) est restée sous le gouvernement de la dynastie d'Albret.

Après l'échec de la négociation relative à la restitution de la Haute-Navarre en 1518 et celui de la tentative de reconquête en 1521, Henri II d'Albret (1503-1555), roi de Navarre, s'allie avec François Ier en septembre 1523, entre dans l'alliance franco-anglaise de 1526 et se pose en défenseur de la frontière pyrénéenne.



Domaines des souverains de Navarre  
au début du XVI<sup>e</sup> siècle

Rajouter aussi le copyright : Eneko del Castillo  
(Pamplona/Iruñea)

Il consolide la défense du Béarn en réformant ses finances, en favorisant l'industrie métallurgique et établissant six circonscriptions militaires appelées parsans.

Il transforme, dès 1538, la bastide médiévale de Navarrenx en forteresse bastionnée moderne (la seconde sur le territoire français actuel) sur les plans d'ingénieurs italiens pour protéger le Béarn et la Basse-Navarre d'une invasion espagnole et servir de base de départ pour une reconquête de son royaume perdu.

Navarrenx devint la clé de la résistance efficace de l'armée protestante de Jeanne d'Albret (1528-1572), reine de Navarre et dame souveraine de Béarn, contre les troupes catholiques du roi de France, Charles IX, en 1569, pendant la troisième guerre de Religion et continuera à assurer cette fonction au cours des guerres civiles ultérieures. Henri de Bourbon (1553-1610), roi de Navarre depuis 1572 et héritier présomptif de la couronne de France en 1584, défend ses droits et biens en s'appuyant sur sa sœur Catherine (1559-1604), régente de ses terres dans l'espace pyrénéen (1577-1592), pour lever des soldats, renforcer les garnisons, veiller à la sécurité des villes et imposer la discipline aux soldats.

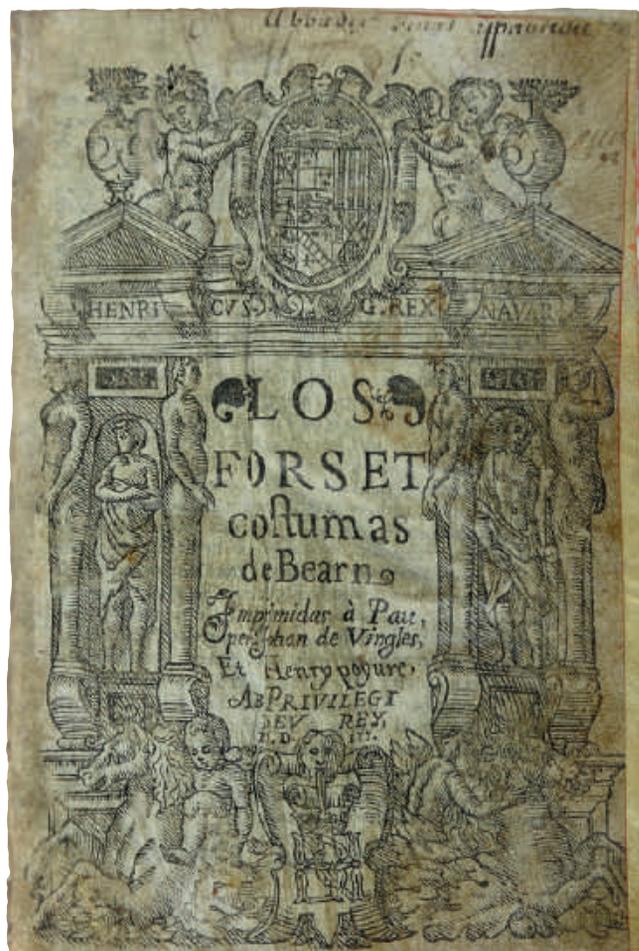
## LA RECOMPOSITION : ÉTATS ET CONSEILS AU NORD DES PYRÉNÉES

Les rois déchus de Navarre recentrent leur pouvoir sur la Basse-Navarre et la souveraineté de Béarn dont ils modernisent l'administration dans la lignée de l'œuvre de rénovation entreprise avant la conquête espagnole. Le conseil royal est reconstitué en Basse-Navarre et un conseil souverain de Béarn est créé en 1519. Ces deux conseils, placés chacun sous la direction d'un chancelier, produisent de nombreux actes, lettres patentes, de commission, mandements, brevets, sur lesquels figurent signatures et sceaux des souverains.

La bonne gestion des revenus des terres souveraines, est confiée à une chambre des comptes créée à Pau en 1527 dont les compétences sont étendues en 1560 aux domaines féodaux. Le Trésor des Chartres rassemblé et réorganisé à Pau, en 1533-1535 puis en 1584, rassemble tous les titres utiles pour cela.

Henri II restructure en Béarn les circonscriptions appelées « parsans », uniformise les péages, les poids et mesures, il installe un nouvel atelier monétaire à Pau, et réforme l'administration municipale. Enfin, il unifie et réforme les fors de Béarn rassemblant les textes fondateurs de la souveraineté et définissant les relations entre le souverain et ses sujets, et les fait imprimer en 1552.

La ville de Pau, nouvelle capitale des rois de Navarre voit sa population s'accroître par l'émergence d'une administration de plus en plus nombreuse dont l'élite est composée de conseillers, secrétaires, maîtres des requêtes, surintendants de la Maison et finances.



### Los Fors et costumaz de Bearn

Pau, Jean de Vingles et Henri Poivre, 1552

Pau,

Bibliothèque patrimoniale /  
l'Usine des tramways, Ee 2137

Ancienne bibliothèque  
du chevalier Cazenave

## JUSTICE ET FINANCES

L'exercice de la peine capitale comme du droit de grâce, la fiscalité établie avec l'accord des États et la frappe de la monnaie proclament la souveraineté des Foix-Albret-Bourbon. Établie sur l'héritage médiéval juridique navarrais, une chancellerie à Saint-Palais est le tribunal suprême en Basse-Navarre.

En Béarn, le Conseil ordinaire, dit aussi souverain, est la plus importante cour de justice, avec sa Chambre civile et sa Chambre criminelle instituées en 1519 et 1546 puis réformées en 1564.

Une chambre des comptes est créée à Nérac en 1520 et une autre à Pau en 1527. Réformées en 1560, en même temps que celle de Vendôme, elles contrôlent les finances. Enfin, le Conseil privé des souverains est le lieu des décisions stratégiques en matières juridiques et financières et des derniers appels.

Les revenus tirés de leurs terres ainsi que les gages et les pensions conférés par le roi de France procurent aux souverains de Navarre des recettes importantes que les dépenses égalent ou dépassent selon la conjoncture. Les revenus des biens ecclésiastiques confisqués au temps des guerres de Religion en Béarn apportent des moyens supplémentaires considérables.

Toutefois, sur leurs terres françaises, les souverains de Navarre sont aussi bien des justiciers que des justiciables et de nombreux procès devant les parlements de Paris, Bordeaux et Toulouse concernant leur patrimoine, viennent grever leurs revenus.



Atelier monétaire de Morlaàs,  
s. d. [avant 1541]

**Écu d'or au soleil  
d'Henri II d'Albret**

Pau, musée national et domaine  
du château, inv. P. 60.4.1

## RELIGION ET ÉDUCATION

Les rois de Navarre ont été confrontés, comme l'ensemble des souverains de l'Europe de la Renaissance, à la question du choix religieux sur un fonds de contentieux avec les papes successifs à propos de la nomination des évêques de Pampelune, du projet de création d'une province ecclésiastique navarro-béarnaise, puis de l'excommunication prononcée par Jules II en 1512, qui eut pour conséquence la perte de la plus grande partie de leur royaume.

Sous le règne d'Henri II, la reine Marguerite, sœur de François Ier, protège les principales figures de l'humanisme chrétien français, comme Jacques Lefèvre d'Étaples ou bien son confesseur Gérard Roussel qui devint évêque d'Oloron.

C'est la reine Jeanne qui, à la génération suivante, inspirée par l'expérience développée par Calvin à Genève, invoquant son devoir de princesse chrétienne responsable du salut de ses sujets, fera le choix de la rupture avec Rome.

Elle accompagna la création d'une Église protestante par une série de textes juridiques, dont le dernier, en novembre 1571 établit le protestantisme comme la religion de l'État. Les biens de l'Église catholique, désormais interdite, sont placés au service de la nouvelle Église et certains même seront vendus par la chambre ecclésiastique chargée de les gérer.

Le collège créé par la reine Marguerite fut transformé sous la reine Jeanne en académie destinée à former les élites locales, sur le modèle novateur créé par Calvin à Genève. Elle fut érigée en Université en 1583 par une ordonnance d'Henri de Navarre.



France, fin du XVI<sup>e</sup> siècle -  
début du XVII<sup>e</sup> siècle

### **Portrait de Jeanne d'Albret en pied**

Huile sur toile

Pau, musée des Beaux-Arts, inv. 864

En dépôt au Musée national du  
château de Pau, inv. DP. 53.4.1

## LA NAVARRE AU CŒUR

La mise en place d'un appareil politique, administratif, judiciaire et militaire modernes par les Albret-Bourbon avait pour but de leur donner les moyens d'assurer leur survie entre deux grands États rivaux. Ils y ont réussi puisque cet appareil n'a cessé de fonctionner qu'en 1620 lorsque le Béarn et la Navarre furent rattachés à la France.

Les rois de Navarre spoliés, considérant Ferdinand d'Aragon comme un usurpateur n'ont jamais cessé de rechercher à retrouver leur royaume perdu dont ils s'estiment les légitimes souverains. Les projets de reconquête, les actions diplomatiques auprès des rois d'Espagne comme du Saint-Siège, les négociations d'une union dynastique ont mobilisé tour à tour les efforts d'Henri II d'Albret.

À la génération suivante, cette animosité face à l'occupant a sans doute joué dans les choix religieux de Jeanne d'Albret et de son fils Henri devenu chef du parti huguenot qui combattit victorieusement la Ligue catholique alliée aux Espagnols.

Lorsque les Bourbons, héritiers de la couronne de Navarre montent sur le trône de France, ils multiplient les traités juridiques et favorisent les œuvres historiques revendiquant leurs droits à cette couronne, l'adjoignent à celle de France et l'affichent sur leurs armes.

Cet héritage a largement contribué à entretenir les rivalités diplomatiques et militaires entre la France et l'Espagne qui ne seront mises en sourdine que lorsqu'un Bourbon, héritier d'Henri II d'Albret accédera au trône d'Espagne sous le nom de Philippe V.



### **Abrégé de l'histoire du royaume de Navarre**

Manuscrit, papier enluminé,  
armoiries coloriés, aquarelle  
et gouache, vers 1605

Pau, musée national du château,  
BP. 6104C

Don de la Société des amis  
du château de Pau en 1984

## LA LISTE DES ŒUVRES



### Cat. 1

Pampelune, 20 mars 1506. **Donation par Jean d'Albret, roi de Navarre, en faveur d'Étienne, bâtard d'Albret, de la seigneurie de Moruscles dans la vicomté de Limoges**

Parchemin, lacs de soie, sceau de cire rouge  
Trésor des chartes de Pau ; acte restauré en 2021  
Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 797



### Cat. 2

Henri Bellange et son atelier (Nancy, 1613 – Paris, entre 1672 et 1680)

**Henri d'Albret, roi de Navarre**

Pierre noire, pointe d'argent, sanguine, or, filet d'or sur vélin

Pau, musée national du château, inv. P. 78.9.1.1

Ancienne collection Duc de Sutherland ; acquis avec la participation de la Société des amis du château de Pau en 1978



### Cat. 3

**Sceau d'Henri II d'Albret, roi de Navarre**

Plâtre patiné, 2<sup>de</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, sceau 8



#### Cat. 4

Attribué à Giovanni Filangieri di Candida (1445 ? - après 1504 ?)

#### Médaille de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême

Bronze, vers 1504 ou 1512 (?)

Pau, musée national du château, inv. P. 55.291



#### Cat. 5

France, fin du XVI<sup>e</sup> siècle - début du XVII<sup>e</sup> siècle

#### Portrait de Jeanne d'Albret en pied

Huile sur toile

Pau, musée des Beaux-Arts, inv. 864

En dépôt au Musée national du château de Pau, inv. DP. 53.41



#### Cat. 6

Corneille de La Haye, dit Corneille de Lyon (La Haye, vers 1510 - Lyon, 1575) et son atelier

#### Portrait d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme

Huile et rehauts d'or et d'argent sur panneau de chêne, vers 1540

Pau, musée national du château, inv. P. 2020.3.



**Cat. 7**

Attribuée à Étienne Delaune (Milan, 1518 ou 1519 - Paris, 1583)

**Médaille d'Antoine de Bourbon**

Argent, 1562

Pau, musée national du château, inv. P. 57.42.1



**Cat. 8**

France, vers 1575-1576

**Henri roi de Navarre**

Huile sur toile

Pau, musée national du château, inv. P. 82.1.1

Ancienne collection de Monbrison au château de Saint-Roch (Le Pin, Tarn-et-Garonne)



**Cat. 9**

Amélie Cordelier de La Noue (Active à Paris entre 1831 et 1844)

**Catherine de Bourbon, duchesse d'Albret et de Bar**

Huile sur toile, 1839

Château de Versailles, inv. MV 3290

En dépôt au Musée national du château de Pau, inv. DP. 53.2.32



### Cat. 10

Pierre Saget (Portet, 1780 – Pau, 1852)

#### **Maquette du château de Pau**

Bois peint, miroir, fils métalliques et fil à coudre doré, 1831

Pau, musée national du château, inv. P. 6C (1896)



### Cat. 11

France, entre 1820 et 1838

#### **Le château de Pau, entrée côté ville**

Lavis brun sur papier vergé

Pau, musée national du château, inv. P. 2021.3.1

Don de la Société des amis du château de Pau en 2021



### Cat. 12

Août 1523. **Serment réciproque entre Henri II d'Albret et les États de Navarre, contenant le pouvoir donné à Bernard d'Abbadie, chancelier de Navarre**

Parchemin

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 564/1

Trésor des chartes de Pau ; acte restauré en 1992



### Cat. 13

Pau, 13 décembre 1515. **Instructions de Catherine de Foix et Jean d'Albret à Pedro de Navarre, leur ambassadeur auprès du pape Léon X, demandant l'annulation de l'excommunication émise par Jules II**

Cahier papier, encre, sceau plaqué

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 556/8

Trésor des chartes de Pau ; acte restauré en 2021



### Cat. 14

13 février 1518. **Procuration d'Alain d'Albret à Gaston d'Andoins pour demander au roi d'Espagne la restitution de la Navarre**

Parchemin, fragments de sceau de cire

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 558/4

Trésor des chartes de Pau ; acte restauré en 2009-2010



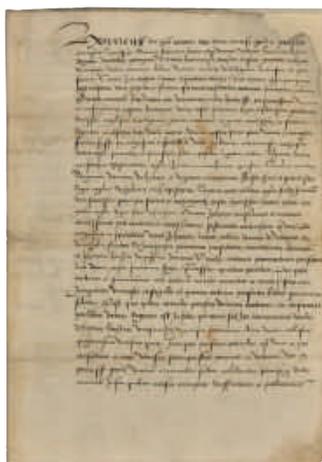
### Cat. 15

Lyon, 26 septembre 1523. **Alliance défensive et offensive entre les rois Henri II de Navarre et François I<sup>er</sup> de France**

Parchemin

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 565

Trésor des chartes de Pau ; acte restauré en 1991



### Cat. 16

Lyon, 20 janvier 1526. **Lettres patentes d'Henri II, roi de Navarre, par lesquelles il accepte d'être compris dans le traité international de Moore, établi entre Louise de Savoie, régente du royaume de France et Henri VIII, roi d'Angleterre**

Papier, copie contemporaine

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 569/6

Trésor des chartes de Pau ; acte restauré en 2020



### Cat. 17

Paris, 23 décembre 1545. **Lettres patentes d'Henri II d'Albret, roi de Navarre et seigneur souverain de Béarn, nommant Tristan de Monein gouverneur de la ville et de la forteresse de Navarrenx**

Parchemin

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 16 J 223

Ancienne collection Raymond Ritter ; acte restauré en 2021



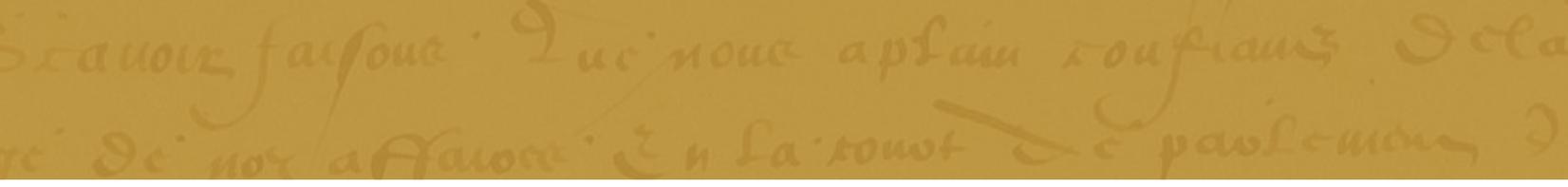
### Cat. 18

Attr. à Juan Martinez d'Escurra, ambassadeur du roi d'Espagne auprès d'Henri II d'Albret

**Nabarens. Plan de la citadelle de Navarrenx dessiné par un espion espagnol en 1563**

Aquarelle, encre et gouache, légendes et annotations manuscrites en espagnol

Simancas, Archivo General de Simancas, Secretaría de Estado, inv. MPD, 62, 059



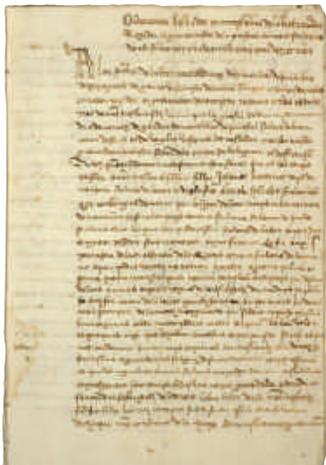
### Cat. 19

Mont-de-Marsan, **12 janvier 1584. Lettre d'Henri de Navarre, duc d'Albret, aux consuls de Casteljaloux contenant mandement au vidame de Chartres pour la garde du château et de la ville de Casteljaloux**

Papier, traces de sceau de cire rouge

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 16 J 331

Archives de la famille de Brocas depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, ancienne collection Raymond Ritter ; acte restauré en 2020



### Cat. 20

Juin 1519. **Création du Conseil ordinaire, dit souverain, par Alain d'Albret**

Registre papier, couverture de parchemin

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 332

Trésor des chartes de Pau



### Cat. 21

Pau, 28 juin 1521. **Confirmation de privilèges en matière fiscale octroyée par Henri II d'Albret aux Béarnais**

Parchemin, sceau de cire

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, C 1225

Acte restauré en 2020



### Cat. 22

#### **Los Fors et costumaz de Bearn**

Pau, Jean de Vingles et Henri Poivre, 1552

Pau, Bibliothèque patrimoniale / l'Usine des tramways, Ee 2137

Ancienne bibliothèque du chevalier Cazenave



### Cat. 23

#### **Fontainebleau, 10 mars 1534. Nomination de Jacques de Foix, évêque d'Oloron, par Henri II d'Albret, roi de Navarre, comme chancelier de Béarn et de Foix et garde des sceaux des terres d'Albret**

Parchemin, sceau de cire

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 454/1

Trésor des chartes de Pau ; acte restauré en 2020



### Cat. 24

#### **Vendôme, 16 mars 1565. Lettres patentes de Jeanne de Navarre donnant procuration à Bertrand de La Vie, avocat au parlement de Bordeaux**

Parchemin, sceau de cire

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 586/1

Trésor des chartes de Pau ; acte restauré en 1992



### Cat. 25

Nérac, 1<sup>er</sup> avril 1583. **Lettre de rémission d'Henri de Navarre en faveur de Jean d'Estibarde dit de Castegneau**

Parchemin

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 60 J 614/53

Fonds du Centre d'étude du protestantisme béarnais (CEPB), dépôt de Mme Isenmann-Bouillon ; acte restauré en 2020



### Cat. 26

Nérac, 14 mars 1583. **Brevet d'Henri de Navarre, comte de Rodez, attribuant les recettes provenant de l'adjudication des biens du seigneur de La Guizardie à Guillaume de Saluste du Bartas pour terminer la nouvelle édition de ses œuvres poétiques**

Parchemin, traces de sceau de cire rouge

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 16 J 331

Ancienne collection Raymond Ritter ; acte restauré en 2020



### Cat. 27

Guillaume de Saluste du Bartas (Montfort, 1544 - Mauvezin, 1590)

**Œuvres françaises**

Paris, Jean Février, 1583

Pau, musée national du château, inv. P. 2021.4.1

Ancienne bibliothèque du Docteur Nicolas Jouravleff, don de la Société des amis du château de Pau en 2021



**Cat. 28**

Nérac, 11 septembre 1560. **Ordonnances d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret sur l'organisation et le fonctionnement de leurs chambres des comptes de Pau, Nérac et Vendôme**

Cahier de parchemin, lacs de soie verte et rouge  
Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, B 8/2



**Cat. 29**

Atelier monétaire de Morlaàs, s. d. [avant 1541]  
**Écu d'or au soleil d'Henri II d'Albret**

Pau, musée national et domaine du château, inv. P. 60.41



**Cat. 30**

Atelier monétaire de Pau, 1555  
**Teston d'argent d'Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret y Juana de Albret**

Pau, musée national du château, inv. P. 2005.3.1



**Cat. 31**

Atelier monétaire de Pau,  
1564

**Écu d'or de Jeanne d'Albret**

Pau, musée national  
du château, inv. P. 94.2.1



**Cat. 32**

Atelier monétaire de Pau,  
1566

**Teston d'argent de Jeanne  
d'Albret**

Pau, musée national  
du château, inv. P. 60.17.3  
Don de la Société des amis  
du château de Pau en 1960



**Cat. 33**

Atelier monétaire  
de Morlaàs, 1577

**Double ducat d'or  
d'Henri de Navarre  
et Marguerite de Valois**

Pau, musée national  
du château, inv. P. 60.21.1

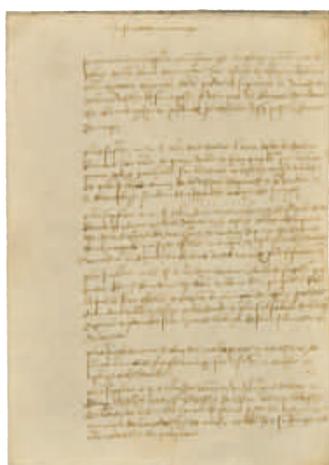


**Cat. 34**

Atelier monétaire de Pau,  
1583

**Franc d'argent d'Henri  
de Navarre**

Pau, musée national  
du château, inv. P. 55.28.15



**Cat. 35**

Entre septembre 1500 et septembre 1507.

**Copie des instructions des souverains de Navarre  
concernant la création d'une province ecclésiastique  
navarro-béarnaise**

Cahier papier

Pau, Archives départementales des Pyrénées-  
Atlantiques, E 552/8

Trésor des chartes de Pau ; acte restauré en 2020



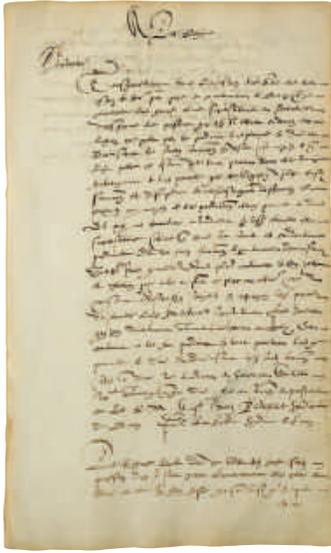
**Cat. 36**

**Bréviaire de Lescar**, Toulouse, Jacques Colomiès, 1541  
(imprimé à Lescar)

Auch, Archives de l'archevêché

Acheté à Orthez par J. de Seney au milieu du XVI<sup>e</sup> s.  
(ex-libris) ; coll. Bordenave, abbé Canéto, vicaire général  
d'Auch, abbé Léonce Couture, dépôt et don de ce  
dernier à la bibliothèque de l'archevêché d'Auch à la  
fin du XIX<sup>e</sup> s ; ouvrage restauré en 2010

...cauoir faisoie. Que nous aplain rousfians. De la  
...de nos affaires. En la court de parlemens.



**Cat. 37**

**Pau, 1571. Ordonnances ecclésiastiques de Jeanne d'Albret enregistrées dans le registre des « Établissements de Béarn » (1551-1571)**

Registre papier, reliure demi parchemin moderne  
Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, C 684



**Cat. 38**

Paris ou Pau, 1571 ?

**Jeton de Jeanne d'Albret**

Argent

Pau, musée national du château, inv. P. 55.28.10



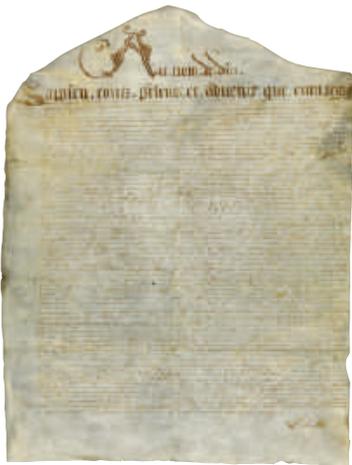
**Cat. 39**

Paris, 1595

**Jeton de Catherine de Bourbon**

Argent

Pau, musée national du château, inv. P. 59.10.1



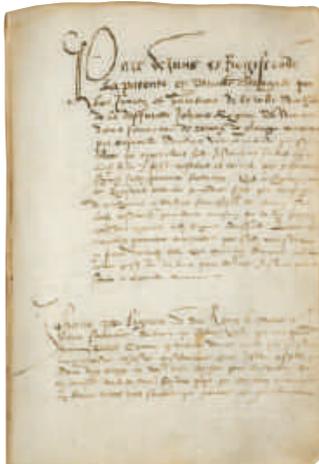
#### Cat. 40

25 décembre 1573. **Acte d'aliénation de biens ecclésiastiques situés à Arthez-de-Béarn au profit de l'Église réformée de la principauté de Béarn**

Parchemin

Bayonne, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E dépôt Bayonne 20S

Fonds béarnais du Musée basque ; acte restauré en 2020



#### Cat. 41

26 novembre 1571. **Cartulaire dit le Martinet d'Orthez : lettres patentes de Jeanne d'Albret ordonnant le retour du collège et académie à Orthez**

Registre papier, reliure demi-cuir moderne

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E DÉPÔT ORTHEZ AA 1, f. 125r et seq



#### Cat. 42

Pau, 20 février 1584. **Mandement d'Henri de Navarre attribuant une aide financière à cinq étudiants de l'Académie d'Orthez**

Papier

Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 60 J 478

Archives de la famille de Minvielle (Lagor) ; fonds du Centre d'étude du protestantisme béarnais (CEPB) ; acte restauré en 2008



**Cat. 43**

**Psautier de Pey de Garros**

Toulouse, Jacques Colomès, 1565

Pau, Bibliothèque patrimoniale / L'Usine des tramways, E 333 R



**Cat. 44**

**Psautier d'Arnaud de Salette**

Orthez, Louis Rabier, 1583

Pau, Bibliothèque patrimoniale / L'Usine des tramways, Ee 2435



**Cat. 45**

**Abrégé de l'histoire du royaume de Navarre**

Manuscrit, papier enluminé, armoiries coloriés, aquarelle et gouache, vers 1605

Pau, musée national du château, BP. 6104C

Don de la Société des amis du château de Pau en 1984



**Cat. 46**

Barthélemy Prieur (Berzieux, vers 1536 - Paris, 1611)

**Allégorie de la Navarre**

Bronze, socle de bois moderne

Chartres, musée des Beaux-Arts, inv. 1121 (1865)

En dépôt au Musée national du château de Pau,  
inv. DP. 2003.11

## AUTOUR DE L'EXPOSITION

---

### AU CHÂTEAU DE PAU

#### **Les visites-conférences de l'exposition**

 **Lundis 6 et 13 décembre 2021, 17 et 31 janvier, 7 février 2022**

À 11h (séances réservées à la Société des amis du château)

 **Mardis 7 et 14 décembre 2021, 11 et 25 janvier 2022**

À 11h

 **Jeudis 17 et 24 février 2022**

À 16h

#### **Les Mercredis de l'exposition**

 **15 décembre 2021, 19 janvier et 9 février 2022**

À 14h30

Ce rendez-vous propose en premier lieu une découverte de l'acte royal, traduction de la volonté du prince, mais aussi objet physique, dans sa réalité matérielle et aujourd'hui patrimoniale...

#### **La conférence de la Société des amis du château**

 **Samedi 11 décembre 2021**

À 15h

*Le Béarn dans l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle*  
par M. Dénes Harai, chercheur en histoire (UPPA)

#### **Les vacances de Noël dans l'expo !**

 **Du 20 au 23 et du 27 au 30 décembre 2021**

À 10h45 pour les 5/10 ans

À 14h30 pour les 11/14 ans

### **La Nuit de la lecture**

*Aimons toujours ! Aimons encore !*

 **Vendredi 21 janvier 2022**

À 20h30

Lectures de textes choisis extraits de *l'Heptaméron* de Marguerite de Navarre et de l'œuvre de Clément Marot ponctuées d'intermèdes musicaux...

### **La journée d'étude**

 **Vendredi 4 février 2022**

De 9h à 17h

«*L'art de régner*», bilan du programme de recherche ANR AcRoNavarre en partenariat avec l'UPPA.

---

### AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

#### **Débauche aux Archives**

 **Jeudis 13, 20 et 27 janvier 2022**

De 17h30 à 19h

« Au cœur du Trésor des chartes des rois de Navarre » : ateliers grand public

---

### AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET AU CHÂTEAU DE PAU

#### **L'exposition pour les scolaires**

Une offre spécifique s'appuyant sur l'exposition créée en partenariat avec le service éducatif des Archives départementales 64 et comportant : initiation à la diplomatique, à la paléographie, à la calligraphie et à la sigillographie.

## ◆ INFORMATIONS PRATIQUES

### HORAIRES ET MODALITÉS PRATIQUES

**Exposition présentée du 27 novembre 2021 au 27 février 2022**

L'exposition est accessible aux horaires d'ouverture du musée de 9h30 à 11h45 et de 14h à 17h

2 options de visite :

#### ◆ Visite du château et de l'exposition

Réservation obligatoire : <https://bit.ly/3oM3iZd>

La présentation succincte de l'exposition fait suite au parcours de visite commentée des collections permanentes (sans supplément tarifaire), la visite en autonomie est ensuite possible.

Tarif : 7 € en plein tarif

*Un complément d'information possible en téléchargeant gratuitement le guide de visite de l'exposition sur l'application Escapad et grâce aux bornes multimédia de l'exposition.*

#### ◆ Exposition seule

L'exposition peut être visitée indépendamment. À cet effet un billet spécifique est délivré.

Tarif : gratuit - Sans réservation

## ◆ L'EXPOSITION EN NUMÉRIQUE

### ◆ Application de visite

Le Musée national et domaine du château de Pau met à disposition gratuitement aux visiteurs des guides de visites numériques ainsi que des parcours-jeux via l'application ESCAPAD, notre partenaire.

Un guide visite numérique a été créé spécifiquement pour l'exposition. Pour télécharger gratuitement l'application et le guide de visite de l'exposition : <https://bit.ly/3FBkJCk>

Commentaires de l'exposition en :



### ◆ Bornes multimédia

Les bornes ont été réalisées en partenariat pour créer un multimédia interactif et pédagogique qui permet de présenter des documents manuscrits, des cartes, 5 actes transcrits intégralement et des jeux pour les enfants leur permettant de s'exercer à la paléographie et ainsi devenir des spécialistes en herbe.

Ce multimédia a vocation à s'enrichir durant l'exposition sur le contexte historique.



Crédit photo : Natie Dubouchet

